

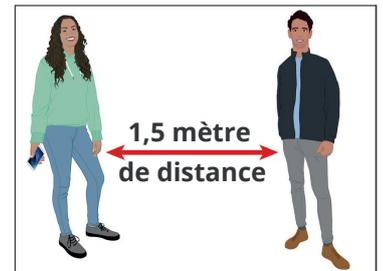
Le coronavirus

Vous lirez ci-dessous :

• Les règles des autorités publiques • Les symptômes en cas d'infection par le coronavirus • Les tests • Le vaccin

Conseils applicables à l'intérieur comme à l'extérieur

- Gardez une distance de **1,5 mètre** entre vous
- Les enfants jusqu'à 13 ans sont autorisés à se trouver les uns près des autres et des adultes.
- **Restez chez vous le plus possible.**
- Travaillez chez vous, à moins que cela ne soit vraiment pas possible.
- Vous êtes autorisé(e) à avoir la visite d'un maximum de deux personnes par jour.
- Rendez visite à quelqu'un au maximum une fois par jour.



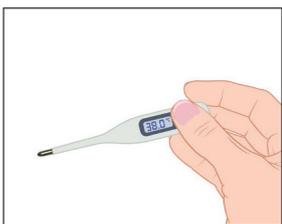
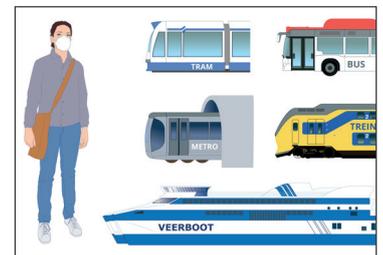
Masque buccal : obligatoire pour tous à partir de 13 ans

- Portez un masque buccal dans les bâtiments, par exemple dans les magasins ou à la gare.
- Portez un masque buccal à l'école.
Vous ne pouvez retirer votre masque que pendant les cours.
- Portez un masque buccal dans les transports publics.



Déplacements :

- N'utilisez les transports en commun qu'en cas de nécessité absolue.
Portez un masque buccal.
- N'allez à l'étranger qu'en cas de nécessité absolue.



En cas de symptômes : Faites un test et restez chez vous

Faites un test de détection du coronavirus et restez chez vous si vous avez un ou plusieurs de ces symptômes :

- **plus de 37,5 °C**
- **difficultés à respirer**
- **soudainement, plus d'odeur ni de goût**
- **tousser**
- **éternuer**
- **le nez qui coule**
- **mal à la gorge**

En cas de **fièvre** ou de **difficultés à respirer**, les personnes vivant chez vous doivent **aussi** rester confinées. Si la fièvre dépasse les 38 degrés.

Tests

Le test de détection du coronavirus est gratuit.

Vous pouvez prendre un rendez-vous de deux façons :

1. En ligne : Allez sur www.coronatest.nl. Vous aurez besoin de votre DigiD.
2. Par téléphone : Appelez le **0800-1202**.

Restez chez vous jusqu'à ce que vous obteniez les résultats du GGD (service de santé communal).

Vous n'êtes pas autorisé à faire des visites tant que vous n'avez pas obtenu les résultats. Le GGD vous dira quand vous pourrez ressortir.

Vaccin

Le vaccin contre le coronavirus vous protège contre ce dernier. Le vaccin vous est administré par une injection dans le haut du bras.

Après la vaccination, le virus ne pourra vous infecter, ou moins.

Aux Pays-Bas, les personnes âgées de plus de 18 ans reçoivent une convocation afin de se faire vacciner.

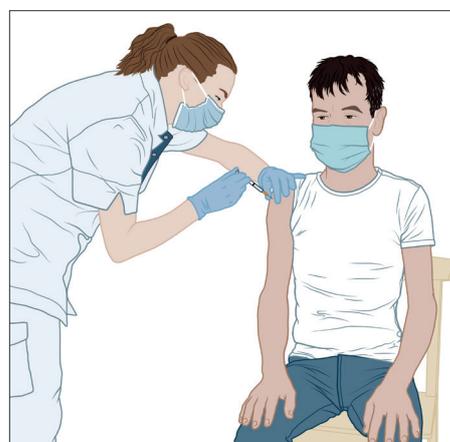
Il n'est pas possible de vacciner tout le monde en même temps. Lorsque ce sera votre tour, vous recevrez chez vous une convocation.

Vous trouverez de plus amples informations à propos du vaccin sur le site internet de Pharos.

Médecin traitant

Si vous présentez des symptômes de coronavirus il est important ne pas vous rendre chez votre médecin traitant. Appelez-le d'abord.

Sur le site internet www.Thuisarts.nl, vous trouverez de nombreuses informations sur le coronavirus.



Si vous avez d'autres questions à propos du coronavirus,

Appelez le **0800-1351**